Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251220-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 26
votants : 29

L'an deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures quinze, le seize décembre, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane ROUDAUT, Maire.

Objet :
2025-12-20
Convention d'adhésion Ener'gence
2026-2028

Date de convocation du Conseil municipal :
4 décembre 2025

PRÉSENTS : M. ROUDAUT, maire ; M. HERLÉDAN, Mme BRUBAN, M. PÉNARGUÉAR, Mme CLOAREC, M. LEROY, Mme LECOMPTE, M. SALAÜN, Mme COPPIN adjoints ; M. COMBROUX, M. NOURIS, M. KERLOC'H, Mme LALÇON, Mme ABIVEN, M. MERCIER, Mme FAGOT, M. GUILLEVIN, Mme L'HURIEC, M. BOURAYA, M. POULIQUEN, M. CARRALOU, Mme LANSONNEUR, M. BICREL, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme PAYA conseillers.

Absents ayant donné procuration

Mme BIDEAU	procuration à	Mme LANSONNEUR
Mme TORRES	procuration à	M. SALAÜN
M. CALVEZ	procuration à	Mme BRUBAN

Absents :

Secrétaire de séance :
M. GUILLEVIN

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251220-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2025-12-20

Environnement

CONVENTION D'ADHÉSION ENER'GENCE 2026-2028

Rédacteur : Mounia Oualhaj
Rapporteur : Laurent Guillevin

Ener'gence, l'Agence Énergie - Climat du Pays de Brest, est un outil de proximité pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Ses missions d'information, de conseil et de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, font d'Ener'gence, un partenaire majeur de la mise en œuvre de la transition énergétique pour la Ville de Gouesnou.

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler la convention d'adhésion de Ener'gence pour les années 2026 à 2028.

1. Présentation d'Ener'gence

Ener'gence est une association loi 1901 qui a pour objectif d'accélérer la transition énergétique du Pays de Brest. Créée en 1998, l'agence est devenue un organisme de référence, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique du bâti et est reconnue comme lieu d'information et de ressources sur les problématiques énergie-climat du territoire. L'agence développe également le dispositif de Conseil en Energie Partagée (CEP), dont bénéficie la Ville de Gouesnou depuis 2014.

En ce sens, un panel d'actions sont menées par Ener'gence pour la Ville de Gouesnou :

- Lutter contre la précarité énergétique : permanences d'information, visites au domicile des ménages en situation de précarité énergétique ;
- Accompagner la transition énergétique : optimisation des contrats de fourniture d'énergie, suivi des consommations, conseils autour de la stratégie de rénovation, etc. ;
- Aller à la rencontre des habitants ;
- Sensibiliser et former le grand public : passage du « camion climat », partage d'articles conseils, formation des élus, etc.

2. Adhésion à la convention 2026-2028

L'actuelle convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2025, il est ainsi proposé son renouvellement pour les trois années à venir. L'adhésion au CEP s'élève à 1,57 €/an/habitant net de taxes. Cette cotisation sera révisée chaque premier janvier suivant l'évolution du dernier indice SYNTEC connu au mois d'octobre de l'année précédente.

Brest métropole apporte une aide financière, à hauteur de 50 % de la cotisation CEP aux communes de son territoire.

LG

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251220-DE

À titre indicatif, la part à verser par la Ville de Gouesnou, signataire de la présente convention pour 2026, sera de 10 066,84 € (pris en charge à 50 % par Brest métropole), au regard du dernier recensement officiel faisant état de 6 412 habitants (recensement INSEE 2022).

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le renouvellement de l'adhésion à l'association Ener'gence à compter du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 ;
- Autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette convention.

Annexe :

- Convention d'adhésion Ener'gence 2026-2028.

Avis de la commission Aménagement durable du lundi 8 décembre 2025 : Favorable à l'unanimité
Avis de la commission Moyens généraux du jeudi 11 décembre 2025 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Laurent Guillevin

Le Maire,

MAIRIE DE GOUESNOU
29850

Stéphane Roudaut

SL LG